



# Capsule d'information

Retraits de produits courants

À l'intention des agents et fournisseurs

---

## Prochaine plage

La Société des alcools du Québec désire vous rappeler que, pour la prochaine plage de retraits, soit celle de la P08, les retraits se feront sur les ventes des 13 dernières périodes, soit celles se terminant à la fin de la P07.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter  
notre **S**ervice d'**A**ssistance aux **R**elations d'**A**ffaires (SARA),  
par courriel à [sara@saq.qc.ca](mailto:sara@saq.qc.ca) ou par téléphone au 514 254-2711.